



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Jean-Marie CANIARD
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional
Education musicale et chant choral

À

Mesdames et Messieurs les professeurs d'Éducation musicale
et chant choral

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Bordeaux, le 17 mars 2020

Rectorat

Inspection
Pédagogique
Régionale

Réf :
Lettre 19-20 NL

Affaire suivie par :
Jean-Marie CANIARD
IA-IPR d'Education musicale

Téléphone :
05 57 57 38 19

Mél :
jean-marie.caniard@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph de Carayon-Latour
CS 81499
33060 Bordeaux Cedex

Objet : Continuité pédagogique - Éducation musicale et chant choral

Chères et chers collègues,

Dans l'actualité de la pandémie que vous savez, nous sommes face à un défi majeur visant à assurer la continuité pédagogique à distance, prioritairement auprès des élèves...

Il s'agit d'accompagner au mieux collégiens et lycéens, de les rassurer, en les responsabilisant et en leur faisant confiance.

Afin de relever ce défi le plus efficacement possible, tous les acteurs se mobilisent en vue de mettre en place le meilleur service d'éducation à distance possible : information, mise à disposition de ressources et d'outils (numériques notamment) :

<http://www.ac-bordeaux.fr/>

<http://www.ac-bordeaux.fr/cid150186/continuite-pedagogique.html>

Dans cette perspective, des initiatives sont prises par les acteurs concernés, établissements et professeurs notamment ; il convient d'accompagner ces opportunes prises d'initiatives.

Continuité pédagogique en Education musicale (collège et lycée)

Enseigner à distance une discipline dont la pédagogie par démarche de projet est ancrée sur les pratiques musicales collectives n'est pas si simple, nous le savons bien...

Néanmoins, par une approche pragmatique de la situation, des « possibilités de faire » - sans doute d'abord modestes mais indispensables - doivent être activées, voire inventées.

Dès que possible, les professeurs formateurs, les enseignants chargés de mission pour notre discipline, des collègues ayant trouvé de bonnes pistes qui sauront se manifester auprès d'eux et moi-même vous proposerons de l'aide pour une approche contextualisée et des conseils (classe virtuelle, classe inversée, etc.), afin d'accompagner chaque professeur de la discipline dans sa démarche de continuité pédagogique auprès de ses élèves.

Dans l'immédiat, il convient de rester en contact les uns avec les autres, afin d'échanger et de progresser collectivement, sans qu'aucun professeur ne soit isolé en raison du confinement.

Pour cela, nous disposons de plusieurs outils à utiliser, d'autant plus précieux en cette période :

- Notre site disciplinaire académique est actualisé, avec accès aux pages dédiées à la continuité pédagogique (accès aussi dès la page d'accueil) : <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/musique/continuite-pedagogique/>
- La listes de discussion des professeurs de la discipline : communément appelée « Liste musique », cette liste professionnelle permet aux professeurs de la discipline qui y sont abonnés d'échanger entre eux. Ces échanges professionnels sont à renforcer en cette période. Les professeurs souhaitant s'inscrire sur cette liste de discussion peuvent le faire auprès de Monsieur Régis LEBRUN, professeur d'Education musicale et chant choral : regis.lebrun@ac-bordeaux.fr
(Pour rappel, je suis moi-même abonné à cette liste de discussion.)
- La liste académique de diffusion
Cette dernière permet à tous les professeurs d'Education musicale et chant choral – sans exception – d'être destinataire d'informations de ma part, charge à chacun de consulter sa messagerie électronique professionnelle, messagerie que je vous recommande donc à nouveau vivement d'utiliser.

Dans l'attente de la mutualisation prochaine de scénarios de travail entre le professeur d'Education musicale et chant choral et ses élèves à distance, vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des principales ressources à votre disposition que je vous encourage à mobiliser.

Ressources nationales et académiques

Sur impulsion de M. Vincent Maestracci, IGESR, une page nationale a été ouverte le 14 mars dernier. Elle regroupe des liens d'accès en ligne à diverses ressources déjà existantes sur les sites "Education musicale et chant choral" des différentes académies.

Cette page disciplinaire sera régulièrement abondée et mise à jour.

Pour des raisons techniques, l'accès à cette page nationale se fait pour le moment à partir du site "Education musicale" de l'académie de Créteil :

<http://musique.ac-creteil.fr/spip.php?article502>

En bas de cette page (rubrique "Documents joints"), se trouvent également à votre disposition trois fiches expliquant les modalités d'accès à trois sites de ressources essentiels pour la période qui vient :

- Edubase : est une banque nationale de scénarios pédagogiques opérée par la direction du numérique pour l'éducation. - [https://edubase.eduscol.education.fr/recherche?discipline\[0\]=%C3%89ducation%20musicale](https://edubase.eduscol.education.fr/recherche?discipline[0]=%C3%89ducation%20musicale)
- Eduthèque : réunit les ressources de toutes natures mises à disposition par les partenaires de l'éducation nationale. De nombreuses ressources sur la musique. - <https://www.edutheque.fr/accueil.html>
- Musique Prim : Site dédié à des ressources éducation musicale pour les cycles 2, 3, 4. - <https://www.reseau-canope.fr/musique-prim.html>

Un quatrième document explique comment éditer des QCM sur Pronote et comment les proposer aux élèves (notice réalisée par le collègue IAN de l'académie de Nice) :

<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/traam-educmus/>

Des sites ressources

- Radio France a mis en place le site VOX, dédié à l'enseignement du chant choral. Il propose des tutoriels, des parcours, des répertoires thématiques enrichis chaque mois. <https://vox.radiofrance.fr>
- Edité par le réseau Canopé et piloté par la DGESCO, le site Musique prim a été rénové. Il est désormais accessible aux enseignants du premier comme du second degré. Il met à disposition des enseignants des outils : bandes sons, partitions, fiches pédagogiques, etc. <https://www.reseau-canope.fr/musique-prim.html>
- L'Opéra de Paris nous propose la diffusion en streaming de ses spectacles sur www.operadeparis.fr

Enseignement de la musique en lycée

Des ressources pédagogiques concernant les programmes limitatifs sont disponibles sur le portail national de notre discipline (<http://eduscol.education.fr/education-musicale/>) et sur les sites disciplinaires académiques.

Les guides d'écoute consacrés à la 5e symphonie de Beethoven sont disponibles sur le site du [Lycée d'Orsay](http://www.lycee-dorsay.fr) (réalisation Thibaut Capelle).

D'autres ressources pour la question Richter / Vivaldi sont disponibles dans la rubrique [Baccalauréat / Bac – Ressources](#)

La continuité des apprentissages en enseignement facultatif de chant choral

De manière régulière habituellement déjà, vous êtes nombreux à inciter vos élèves à utiliser des supports de pratique vocale de vos élèves en autonomie dans le cadre de leur travail personnel entre 2 séances d'enseignement du chant choral.

Ces supports sont d'autant plus précieux qu'ils deviennent - dans les circonstances actuelles - un vecteur fort de la continuité des apprentissages à distance qui retient aujourd'hui l'attention de tous. C'est pourquoi les professeurs coordinateurs des actions en chant choral des 5 départements de notre académie et moi-même procédons actuellement au recensement de ces supports en lien avec les répertoires actuellement en apprentissage en vue des concerts programmés. Ces ressources ont été conçues par des professeurs parmi vous que je remercie tout particulièrement.

La mutualisation de ces ressources entre tous est déjà effective (actualisation permanente) ; vous y avez directement accès via notre site disciplinaire académique :

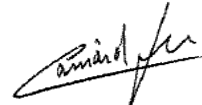
<https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/musique/>

Le collectif est une force : il convient de faire fructifier auprès de tous nos élèves l'expérience que nous avons acquise en ce domaine.

Je sais pouvoir compter sur vous et vous fais toute confiance pour contribuer à assurer au mieux la continuité de notre action éducative.

Demeurant à votre écoute, je vous adresse mes plus vifs encouragements.

L'Inspecteur d'Académie-
Inspecteur Pédagogique Régional



Jean-Marie CANIARD